

## **ARRETE PROVISOIRE**

NOUS, Maire de la Ville de MONT-SAINT-AIGNAN;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route;

**VU** l'arrêté général de circulation et de stationnement n°92-414 en date du 24 Septembre 1992 ;

**VU** le règlement de voirie métropolitain adopté par délibération du 1er avril 2019;

VU l'ensemble des arrêtés municipaux réglementant la circulation et le stationnement, rue Saint Vincent, rue Vigné;

**CONSIDERANT** la demande de l'entreprise NGE INFRANET pour le compte d'Orange, afin de réaliser des travaux d'ouverture de chambre Télécom pour le tirage de la fibre, **rue Saint Vincent, rue Vigné** ;

N° 2024 - 1547

Du registre des arrêtés municipaux

CIRCULATION ET STATIONNEMENT RUE SAINT VINCENT RUE VIGNÉ

## **ARRETONS CE QUI SUIT:**

<u>Article 1<sup>er.</sup> -</u> La circulation des véhicules de toute nature sera localement réduite et la vitesse sera limitée à 30km/h, rue Saint Vincent, à hauteur de l'intersection avec la rue Vigné, du 02 septembre 2024 jusqu'au 30 octobre 2024.

<u>Article 2.-</u> Le stationnement sera interdit et qualifié de gênant dans les mêmes emprises de lieu et de date qu'à l'article 1<sup>er</sup>, selon les besoins du chantier.

<u>Article 3.-</u> La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise et à ses frais, 48 heures avant les travaux.

Article 4.- Madame la Directrice Générale des Services de la Ville, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Service de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

FAIT A MONT SAINT AIGNAN, le 27 août 2024

Certifié exécutoire par publication et affichage

En date du :

3 0 AOUT 2024

Copies

- Police Nationale / Municipale
- SDIS
- SAMU
- Direction des Déchets et Direction des Transports de la Métropole
- Entreprise NGE INFRANET

Pour le Maire et par délégation

Markime

MAIRIE

Gérard RICHARD

Conseiller Municipal Délégué Chargé de la Gestion

Des Espaces Publics

www.montsaintaignan.fr

Hôtel de ville 59 rue Louis-Pasteur BP 128 - 76134 Mont-Saint-Aignan Tél. 02 35 14 30 00 Fax 02 35 14 30 90 mairie@montsaintaignan.fr